



**PRÉFET
DE LA
DORDOGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la citoyenneté et de la légalité

Préfecture

Direction de la citoyenneté et de la légalité

Bureau de la démocratie locale, des élections et des réglementations

Arrêté n° 24-2024-06-17-00002

**fixant la liste des candidats et de leurs remplaçants
pour le premier tour des élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024**

Le préfet de la Dordogne
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2024-527 du 9 juin 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des représentants des députés à l'Assemblée nationale ;

Considérant les déclarations de candidatures aux élections législatives enregistrées du mercredi 12 juin 2024 au dimanche 16 juin 2024 à 18h, date et heure limites de dépôt des candidatures pour le premier tour du scrutin ;

Considérant les résultats du tirage au sort effectué le dimanche 16 juin 2024 à la préfecture, à 18h15, permettant d'attribuer les emplacements d'affichage des candidats, par circonscription ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Dordogne ;

ARRETE

Article 1er : La liste des candidats et de leurs remplaçants pouvant se présenter au premier tour des élections législatives du 30 juin 2024, est fixée, par circonscription, conformément à l'annexe ci-jointe.

Article 2 : Les candidats et leurs remplaçants figurent sur la liste annexée, par circonscription, dans l'ordre résultant du tirage au sort, effectué le dimanche 16 juin 2024 à la préfecture, en vue de l'attribution des emplacements d'affichage.

En cas de second tour, l'ordre de tirage au sort retenu pour le premier tour est conservé pour les candidats restant en présence.

Article 3 : Cet arrêté est affiché dans toutes les mairies du département, dès réception, et dans les bureaux de vote des communes le jour du scrutin.

.../...

Article 4 : Le secrétaire général de la préfecture et les maires des communes du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat en Dordogne.

Périgueux, le 17 JUIN 2024

Le préfet



Jean-Sébastien LAMONTAGNE

Délais et voies de recours (application de l'article 21 de la loi n° 2000-231 du 12/04/2000)

Dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté, les recours suivants peuvent être introduits en recommandé avec accusé de réception :

- soit un recours gracieux, adressé à M. le préfet de la Dordogne-DCL-Cité administrative- 24024 PERIGUEUX CEDEX ;
- soit un recours hiérarchique, adressé à M. le Ministre de l'intérieur, Place Beauvau - 75800 PARIS ;
- soit un recours contentieux, en saisissant le tribunal administratif, 9, rue Tastet - CS 21490 - 33063 BORDEAUX CEDEX

Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet : www.telerecours.fr.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces deux recours. Un rejet est considéré comme implicite au terme d'un silence de l'administration pendant deux mois.

Législatives 2024

Tour 1 - 30 juin 2024

LISTE DES CANDIDATURES

24 Dordogne

24 - Dordogne

2401 - 1ère circonscription

1 siège(s) à pourvoir

1 Mme MARTIN Pascale

Remplaçant : M. LECONTE Dominique

2 M. DESPORT NAMUR Bérénger

Remplaçant : Mme GESSON Julie

3 M. COUTOU Antoine

Remplaçant : M. DALI Tarick

4 Mme LECHON Nadine

Remplaçant : Mme LAUNAY Nancy

5 M. ALMOSNINO Jonathan

Remplaçant : M. VILLEROT Jean-Michel

6 M. TONON Clément

Remplaçant : M. TRIQUART Stéphane

7 M. LAMBERT Stéphane

Remplaçant : Mme REYNAUD Stéphanie

24 - Dordogne

2402 - 2ème circonscription

1 siège(s) à pourvoir

1 M. DELPON Michel

Remplaçant : M. JAMMES Jean-Paul

2 Mme BAYLE Josie

Remplaçant : Mme MALGAT Florence

3 Mme KHELFAOUI Lise

Remplaçant : M. RUMEAU Frédéric

4 M. CATHUS Christophe

Remplaçant : Mme BACHE Mathilde

5 M. MULLER Serge

Remplaçant : M. GERARD Christian

24 - Dordogne

2403 - 3ème circonscription

1 siège(s) à pourvoir

1 Mme THOMASSON Myriam

Remplaçant : M. MAZI Antoine

2 Mme DRUILLOLE Christelle

Remplaçant : M. PLATON Nicolas

3 Mme JOUBERT Florence

Remplaçant : M. LEDOUX Alexandre

4 M. CUBERTAFON Jean-Pierre

Remplaçant : Mme HERMAN-BANCAUD Nadine

5 M. DECOÛPY Jacques

Remplaçant : M. SARRAZIN Arnaud

24 - Dordogne

2404 - 4ème circonscription

1 siège(s) à pourvoir

1 Mme BALLERAND Nathalie

Remplaçant : Mme KUSS Elizabeth

2 M. PEYRAT Jérôme

Remplaçant : M. BRÉGEON Alexandre

3 M. PEYTAVIE Sébastien

Remplaçant : Mme LOUBIAT Edith

4 M. TOURNE François

Remplaçant : Mme FEUFEU-ROZIERE Clara

5 Mme BALLAND Anne-Catherine

Remplaçant : M. RIGAUD François

6 M. GREEN-MADEO Christophe

Remplaçant : Mme BESNARD Céline

7 Mme MARCHAUDON Dominique-Louise

Remplaçant : M. HÉBERT Christophe